

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 47 (1896)
Rubrik: Vereinsangelegenheiten = Affaires de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eingriffe des Menschen in die Waldbestände erzeugten Boden- und Klimaverwilderungen; die einmal gesunkene Vegetationskraft wird ihrerseits wieder zur Ursache des Waldrückganges am Areal und besonders zur Ursache des Rückganges der Holzgrenzen. So entsteht im Laufe der Jahre ein Kreislauf der Vorgänge, in welchem das Auseinanderhalten von Ursachen und Folgeerscheinungen streng genommen zur Unmöglichkeit wird. Auch da aber, wo der Waldzerfall direkt d. h. unmittelbar auf natürlichen Ursachen beruht, nämlich auf der lokalen Boden- und Klimaverwilderung, so mag am Schlusse wiederholt werden, müssen wir als primäre oder mittelbare Hauptursache die Eingriffe des Menschen bezeichnen.

* * *

Anmerkung des Verfassers. Siehe des Verfassers kleiner Aufsatz in den „Alpwirtschaftlichen Monatsblättern“ 1895: *Der unregelmäßige Weidegang. Eine Ursache des Zerfalles vieler unserer Hochgebirgswälder.* Der unregelmäßige Weidegang wird darin mit zu den Hauptursachen des traurigen Zustandes vieler unserer Hochgebirgswälder gerechnet, mit zu den Hauptursachen auch des Sinkens der Holzgrenzen in manchen Hochthälern. Dies zum Beweise dafür, dass die forstliche Misswirtschaft auch *unmittelbare* Ursache noch andauernden Waldzerfalles sein kann (rein wirtschaftliche Holzgrenzen), dass bei letzterm durchaus nicht immer die verwilderte Hochgebirgsnatur mit in Betracht kommt. *Berichtigend* sei erwähnt, dass in fraglichem Aufsätze, da wo vom Zerfall der Bannwaldungen unseres Hochgebirges die Rede ist, nicht „die schlechter gewordene Hochgebirgsnatur“ als solche des entschiedensten verneint werden soll, sondern letztere „als primäre Hauptursache des Waldzerfalles.“

Vereinsangelegenheiten — *Affaires de la Société.*

La Société suisse des Forestiers à l'Exposition de Genève en 1896.

Une place ayant été réservée dans le programme du groupe *Sylviculture*, N° 41, de l'Exposition nationale de Genève, pour les *Sociétés forestières*, nous nous faisons un devoir de mentionner que la Société suisse des forestiers, ensuite de décision prise dans son assemblée générale de 1895, à Lugano, figure au nombre des exposants.

C'est aux soins de l'un de ses membres que le Comité permanent a confié la mission de rassembler les éléments voulus pour initier le public en général, les amis et partisans des forêts en particulier, faire ressortir le but et le rôle que la société a rempli, depuis sa fondation en 1843 jusqu'à ce jour, envers notre cher pays.

A cet effet et comme l'indiquent les N^{os} 336, 337, 347 et 348 du catalogue spécial publié par le groupe 41, la Société expose :

- 1° *La carte de la Suisse* à l'échelle du 1 : 250,000 sur laquelle sont indiqués, par des points coloriés, la *date*, les *localités*, où ont eu lieu les réunions annuelles ainsi que le *chemin suivi dans les excursions d'ensemble faites en forêts*.

Nous remarquons que la Société s'est réunie pour la première fois en Mai 1843 à Langenthal, dès lors 6 fois dans le canton de Berne, 4 fois dans ceux d'Argovie, Zurich et Soleure, 3 fois dans ceux de Lucerne, St-Gall, Vaud et Fribourg, 2 fois en Thurgovie, Schaffhouse, Neuchâtel, Valais et Tessin, une fois dans Schwyz, Unterwalden, Bâle-Campagne, Zoug, Glaris, Appenzell et Uri. — La réunion de 1896 aura lieu à Genève les 9 à 11 Août prochains.

Chaque réunion annuelle est suivie d'une excursion dans les forêts du canton, d'une durée d'un et parfois deux jours.

- 2° *Un grand tableau* imprimé donnant un aperçu sommaire de *l'activité* de la Société, notamment le titre des sujets mis à l'étude, puis discutés. Notons entre ceux-ci les principaux, qui sont : la création d'une école forestière en Suisse, les conditions forestières des hautes régions, la conservation, l'aménagement et l'exploitation des forêts, les moyens de transport et le commerce des bois, l'immixtion de la Confédération dans la police des forêts, la législation forestière, la création de nouvelles forêts, le reboisement des berges et l'endiguement des torrents, les progrès à réaliser dans ce vaste domaine de la propriété boisée, etc. etc.

Ce tableau sera envoyé prochainement à tous les membres de la Société.

- 3° *La brochure* rédigée en 1893 par M. le vénéré et regretté professeur E. Landolt à l'occasion du 50^{me} anniversaire de la *fondation et de l'existence de la Société*. Cette brochure relate en détail les événements et les incidents les plus importants qui se sont succédés dans la Société durant ce demi-siècle, afin de les remémorer aux forestiers actuels et de les faire connaître aux forestiers futurs.

Sauf erreur de notre part, deux seuls membres fondateurs ont encore le bonheur de jouir de la vie ; ce sont MM. Walo de Greyerz, inspecteur forestier à Lenzbourg, membre honoraire, et A. Koch, ancien inspecteur des forêts, à Morges.

- 4° *La collection complète du Journal forestier suisse*, organe de la Société.

Toute personne, qui s'intéresse aux conditions forestières de notre pays pourra, en consultant les documents exposés par la Société suisse des forestiers, se convaincre de l'utilité d'une association pareille. Nous serons heureux si par cette modeste exhibition nous pouvons attirer l'attention des législateurs sur les progrès qui restent à réaliser; augmenter le nombre des amis des forêts; contribuer à renforcer les relations existantes avec les autorités, les administrations cantonales et fédérales; recevoir de celles-ci un appui toujours plus solide et progressif.

Ce sont les désirs et motifs, guidés par l'intérêt public, qui nous ont engagé de participer à l'exposition nationale de 1896.

A. Puenzieux.

Programme pour la réunion des forestiers suisses à Genève.

Programm für die Versammlung des Schweiz. Forstvereins in Genf, 1896.

9 Août.

Depuis 4 heures du soir réception à la gare à l'arrivée des trains venant de Lausanne, au bureau de la commission des logements de l'Exposition. Distribution des cartes de fête (au prix de 10 francs) et des billets de logement.

Les logements consistent en chambres à 3, 4, 6, 8 et 10 fr. ou en une chambrée (composée seulement des membres de la société) à fr. 1.50 par nuit et par lit.

Soir, probablement fête de nuit et illumination de la rade. A son issue, ou dès 9 heures, si la fête de nuit n'a pas lieu, réunion à la Taverne du Crocodile, 100 rue du Rhône.

10 Août.

7 heures du matin. Assemblée à l'Aula (bâtiments de l'Université).

Ordre du jour.

1. Discours d'ouverture du président.
2. Affaires concernant la société:
 - a) Admission de nouv. membres;
 - b) Rapport du Comité permanent;

9. August.

Von 4 Uhr nachmittags an: Empfang der Gäste bei Ankunft der von Lausanne kommenden Züge im Quartierbureau der Ausstellung. Abgabe der Festkarten (zum Preise von Fr. 10) und der Quartierbillette.

Die Quartiere bestehen in einzelnen Zimmern zum Preise von 3, 4, 6, 8 und 10 Franken und in Massenquartieren (nur von Vereinsmitgliedern besetzt) zu Fr. 1.50 per Nacht und per Bett.

Abends, wahrscheinlich Nachtfest mit Illumination des Hafens. Nachher, oder wenn das Nachtfest ausfällt, von 9 Uhr an, gesellige Vereinigung in der Wirtschaft zum Krokodil, rue du Rhône Nr. 100.

10. August.

7 Uhr früh: Beginn der Verhandlungen in der Aula des Hochschulgebäudes.

Tagesordnung:

1. Eröffnungsrede des Präsidenten;
2. Vereinsangelegenheiten:
 - a) Aufnahme neuer Mitglieder;
 - b) Bericht des Ständ. Komitees;

- c) Reddition des comptes, discussion du budget de 1896/97;
- d) Choix du lieu de la réunion de 1897;
- e) Nomination des Président et vice-président du comité local pour 1897;
- f) Révision des statuts;
- g) Election du Comité permanent;
- h) Nomination de deux réviseurs des comptes.

3. Rapports:

- a) De l'assurance collective des ouvriers employés aux travaux de défense ou de reboisement dans la zone forestière fédérale;
- b) Cubage des bois sur ou sous écorce.

1 heure. Banquet à l'Hôtel de la Métropole.

3 heures. Départ en voiture pour la Villa Barbey à la Pierrière, visite aux collections de conifères, herbiers et serres. Goûter offert par M. Barbey. Puis, à pied, visite à la Villa Rothschild et aux cèdres de Beaulieu (Campagne Chauvet). Retour en ville.

8 heures du soir. Réunion familiale au Village Suisse, chalet Treib.

11 Août.

Visite à l'Exposition.

12 heures. Dîner à la brasserie de l'Agriculture.

Les correspondances peuvent être adressées à Genève au bureau de poste de l'Université, avec la mention: „Réunion de la Société des forestiers“.

Le Comité local ne garantit pas le logements aux participants qui ne lui auraient pas renvoyé avant le 20 Juillet un formulaire dûment rempli, en particulier en ce qui concerne le prix des chambres demandées et qui leur sera adressé.

- c) Rechnungsablage und Beratung des Budget pro 1896/97;
- d) Wahl des Versammlungsortes pro 1897;
- e) Ernennung des Präsidenten und Vice-Präsidenten des Lokalkomitees pro 1897;
- f) Statutenrevision;
- g) Wahl des Ständigen Komitees;
- h) Wahl zweier Rechnungsrevisoren.

3. Referate:

- a) Kollektivversicherung der bei den Verbauungs- u. Aufforst.-Arbeiten im eidg. Forstgebiet verwendeten Arbeiter;
- b) Messung des Holzes mit oder ohne Rinde.

1 Uhr: Bankett im Hôtel de la Métropole.

3 Uhr: Abfahrt per Wagen nach der Villa Barbey in La Pierrière, Besichtigung der Koniferensammlung, der Herbarien und Gewächshäuser. Erfrischung, angeboten von Herrn Barbey. Hernach Besuch der Villa Rothschild und der Cedern von Beaulieu (Landsitz Chauvet). Rückkehr nach der Stadt.

8 Uhr abends: Gesellige Zusammenkunft im Schweizerdorf, Wirtschaft „zur Treib“.

11. August.

Besuch der Ausstellung.

12 Uhr: Mittagessen in der Bierhalle der landwirtschaftl. Abteilung.

Korrespondenzen für die Festbesucher können an das Postbureau der Ausstellung mit der Bezeichnung: „Versammlung des schweiz. Forstvereins“ adressiert werden.

Das Lokalkomitee kann nur für Beschaffung derjenigen Quartiere Garantie übernehmen, welche bis 20. Juli durch Rücksendung der später zur Verteilung gelangenden diesbezüglichen Formulare unter Angabe des Zimmerpreises bestellt werden.